

## Utilisation de l'outil GES-Opam par la ville de Mézières-sur-Seine (78)

- Urbanisme
- Ile de France

### Pourquoi agir ?

Le projet de la ZAC Les Fontaines est lancé en milieu d'année 2010, et est lauréat de l'appel à projet AEU® lancé par la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME. L'opération d'aménagement, d'une superficie d'environ 8 hectares, est située sur des terrains classés en zones 2NA et 2NA-UE dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) actuellement en cours de révision (élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme).

Le programme initial comprend un ensemble pour personnes âgées, des logements diversifiés (30% de locatif social) et des équipements/services de proximité ; il connaît de nombreuses modifications au fil du temps et se recentre autour d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

La concertation prend une place importante dans le projet et l'AEU® est menée dans une approche participative : 2 réunions publiques, 8 ateliers de travail et 4 ateliers citoyens thématiques sont réalisés sur les années 2012 et 2013. Les trois thématiques fortes mises en valeur par l'AEU® sont les déplacements, l'insertion dans le site et l'eau.

L'utilisation de l'outil GES-Opam est un moyen pertinent pour la ville de replacer ses choix d'aménagement dans la lutte contre le changement climatique. Cet outil, créé par le CERTU, permet d'évaluer et de comparer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) selon des scénarios envisagés dans le cadre d'opérations d'aménagement.

Le programme de la ZAC Les Fontaines ayant évolué au fil du temps, il s'agit de préciser l'incidence des modifications successives sur les émissions de GES, de chiffrer les « efforts » réalisés en matière de densité et de caractériser l'impact des activités tertiaires et du logement.

Pour aider la ville de Mézières-sur-Seine à répondre à ces questions via l'outil GES-Opam, la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME a missionné un bureau d'études pour les accompagner.



#### Organisme

Ville de Mézières-sur-Seine

#### Partenaires

ADEME Direction régionale Île-de-France

#### Coût

- Achat de l'outil GES-Opam : 12 € TTC
- Accompagnement offert par l'ADEME pour les lauréats de l'appel à projet AEU®, session 2011

#### Bilan en chiffres

- 10% d'émissions de GES économisées entre le scénario actuel et le scénario initial (200 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an),
- Soit près de 20% d'économies si l'on ramène au nombre de nouveaux habitants.

#### Date de lancement

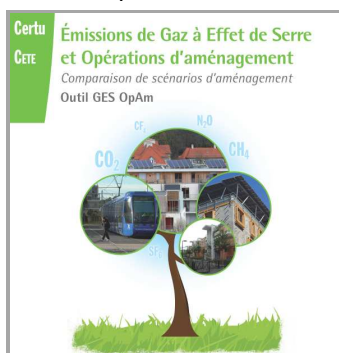
2013

Exemples à suivre et Opérations exemplaires téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)) et de l'ADEME Ile-de-France ([www.ile-de-france.ademe.fr](http://www.ile-de-france.ademe.fr))

### Enseignements :

Bertrand Moriceau, Maire adjoint de la ville de Mézières-sur-Seine - Urbanisme - Économie – Transports :

« Dans les petites communes, les élus sont encore très impliqués. Nous nous sommes mis autour de l'ordinateur et avons déroulé la centaine de questions demandées par l'outil. Il nous tenait à cœur de faire passer un message sur les enjeux de l'énergie et du climat dans notre projet. Au final, les mentalités évoluent petit à petit grâce au travail de concertation que nous avons mené. Les bonnes pratiques envisagées se retrouvent dans les chiffres issus de l'outil. Lors de la dernière réunion publique, nous avons même eu la réflexion qu'il n'y avait pas assez de stationnements vélos, cela nous encourage à faire levier par la concertation auprès des habitants. »



Crédit photo : ©Arnaud Bouissou, Bernard Suard /MEDDTL

## Présentation et résultats

Au sein de la collectivité, l'outil a été utilisé par le Directeur Général des Services, accompagné ponctuellement de deux élus. La ville a opté pour la réalisation de quatre scénarios illustrant l'avancée des réflexions sur le projet au fil du temps :

- Scénario 1, « scénario de base » (+2 250 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>) : c'est le projet initial (2010) ; il prévoit un aménagement sur 8 hectares, avec 24 500 m<sup>2</sup> de logements et 18 600 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires. Cela correspond à environ 850 nouveaux habitants et la création de 50 emplois.
- Scénario 2, « périmètre inférieur » (+1 750 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>) : concerne un périmètre resserré (6 hectares) et une création de SHON inférieure. Il prévoit 18 000 m<sup>2</sup> de logements et 13 800 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires. Cela correspond à environ 600 nouveaux habitants et la création de 35 emplois.
- Scénario 3, « priorité logements » (+3 050 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>) : est similaire au scénario de base mais prévoit une SHON supérieure pour les logements. Il prévoit un aménagement sur 8 hectares, avec 40 000 m<sup>2</sup> de logements et 18 600 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires. Cela correspond à environ 1 333 nouveaux habitants et la création de 60 emplois.
- Scénario 4, dit « réduction équipements publics » (+2 050 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>) : correspond au scénario actuel du projet où les équipements publics sont revus à la baisse. Il prévoit un aménagement sur 8 hectares, avec 26 600 m<sup>2</sup> de logements et 9 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires. Cela correspond à environ 950 nouveaux habitants et la création de 50 emplois.

On observe des écarts logiques entre les scénarios en fonction des surfaces de logements et d'activités tertiaires. On note un gain de 200 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an entre le scénario actuel (scénario 4) et le scénario initial (scénario 1), soit environ 10% d'économie ; ramené par rapport au nombre de nouveaux habitants, la baisse des émissions de GES est de près de 20%. Les réflexions depuis le début de l'expérimentation ont ainsi permis de faire évoluer le projet vers un scénario moins émetteur.

## Focus

Dans le détail, on constate que les déplacements sont responsables d'une grande partie des écarts entre les scénarios. Même pour une opération à forte composante tertiaire, c'est bien la mobilité des résidents qui reste le poste à traiter en priorité. En effet, dans le scénario du projet actuel, 566 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub> sont émises chaque année par la mobilité domicile-travail des résidents, soit un quart des émissions totales du projet.

## Facteurs de reproductibilité

L'analyse des résultats nécessite des compétences et du temps, car elle conditionne la valorisation et l'intégration des conclusions de l'étude GES au projet. Le travail réalisé a permis d'être mieux outillé sur la thématique de l'énergie. Ces acquis pourront s'avérer utiles à la commune pour de futurs projets et notamment sur des discussions avancées autour de la problématique des transports.

L'expérimentation prouve que pour une utilisation optimale de l'outil, il est important que la thématique énergie-climat soit une priorité partagée par tous les acteurs, afin que les choix ne soient pas effectués sur d'autres critères.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr/urbanisme](http://www.ademe.fr/urbanisme)
- Le site de l'ADEME en Île-de-France : [www.ile-de-france.ademe.fr](http://www.ile-de-france.ademe.fr)
- Le site du CERTU : [www.certu.fr/ges-et-urbanisme-3-outils-pour-a551.html](http://www.certu.fr/ges-et-urbanisme-3-outils-pour-a551.html)

### CONTACTS

- Ville de Mézières-sur-Seine  
Tél : 01.30.95.61.13  
[dgs@mezieres78.fr](mailto:dgs@mezieres78.fr)
- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME  
Tél : 01.49.01.45.53  
[environnement.collectivites@ademe.fr](mailto:environnement.collectivites@ademe.fr)